

Intitulé de l'UE	Activités d'intégration professionnelle (Partie I)
Section(s)	- (14 ECTS) Bachelier Instituteur(trice) Primaire - Cycle 1 Bloc 1

Responsable(s)	Heures	Période
Marie GANZITTI	210	Année

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Ateliers de formation professionnelle - Partie 1	150h	Marie GANZITTI Anne-Lise HORINQUE Valérie MUSEUR Sophie Normand
Stages pédagogiques - Partie 1	60h	Marie GANZITTI Anne-Lise HORINQUE Valérie MUSEUR

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Ateliers de formation professionnelle - Partie 1 : 150h d'AIP
Stages pédagogiques - Partie 1 : 60h d'AIP

Langue d'enseignement
Ateliers de formation professionnelle - Partie 1 : Français
Stages pédagogiques - Partie 1 : Français

Connaissances et compétences préalables
Nihil

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession • Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité • Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société • Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover • Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement • Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans

toutes ses dimensions

- Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté

Acquis d'apprentissage spécifiques

- Placer théorie et pratique dans un rapport de fonctionnalité réciproque : la théorie servant à réguler les processus d'enseignement et la pratique à contextualiser les contenus théoriques c'est-à-dire développer des capacités didactiques pertinentes en y intégrant l'usage judicieux des TIC.

Contenu de l'AA Ateliers de formation professionnelle - Partie 1

1. Outils de référence (socles et programme).
2. Sensibilisation à différentes pédagogies répondant aux besoins des apprenants.
3. Préparation d'activités d'apprentissage mettant en œuvre un ensemble de méthodes adaptées à l'enseignement fondamental et à la didactique des disciplines
4. Préparation d'outils didactiques en vue de les expérimenter en stage

Contenu de l'AA Stages pédagogiques - Partie 1

Les stages en situation réelle sont organisés dans les trois années d'études. En première année, ils consistent en activités d'observation participante, en accompagnant le maître de stage. Ils peuvent amener progressivement l'étudiant, en étroite collaboration avec le maître de stage, à prendre en charge une classe.

Activités d'articulation « théorie et pratique » dans un rapport de fonctionnalité réciproque : la théorie servant à élaborer et réguler les processus d'enseignement, et la pratique servant à contextualiser, éprouver et réorganiser les contenus théoriques.

Méthodes d'enseignement

Ateliers de formation professionnelle - Partie 1 : travaux de groupes, approche par projets, approche interactive, approche par situation problème, approche inductive, activités pédagogiques extérieures

Stages pédagogiques - Partie 1 : apprentissage in situ

Supports

Ateliers de formation professionnelle - Partie 1 : syllabus, notes de cours

Stages pédagogiques - Partie 1 : notes de cours, porte-documents

Ressources bibliographiques de l'AA Ateliers de formation professionnelle - Partie 1

Bibliographie de référence en fonction des disciplines travaillées.

Socles de compétences – Fédération Wallonie - Bruxelles – Enseignement et Recherche Scientifique - Octobre 2012

Programme d'études 2009 pour l'enseignement fondamental – Fédération Wallonie-Bruxelles.

Décret définissant la formation initiale des instituteurs et des régents, 2001.

Porte-documents de l'étudiant de BA1PP.

Caron J. (1994), « Quand revient septembre... guide sur la gestion de la classe participative » (2 tomes), Québec, Chenelière.

Degallaix et Meurice (2002), « Construire des apprentissages au quotidien », Outils pour enseigner, De boeck.

Hourst B. (2013), « Au bon plaisir d'apprendre. (Re)trouver la faculté d'apprendre avec le sourire. », InterEditions (2ème édition).

Ressources bibliographiques de l'AA Stages pédagogiques - Partie 1

FWB, Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique (2013), Socles de compétences – Enseignement fondamental et premier degré de l'Enseignement secondaire, Bruxelles

FWB, Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique (2009), Programme des Etudes- Volumes 1 et 2, Bruxelles

Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre (2001)

Dossier de l'étudiant et contrat AIP

Évaluations et pondérations

Évaluation	Épreuve intégrée
Langue(s) d'évaluation	Français
Méthode d'évaluation	<p>Évaluation continue 100% (non remédiable en 2e session)</p> <ul style="list-style-type: none">- Évaluation continue, collégiale, intégrée qui repose sur la validation des acquis d'apprentissage. A termes, l'équipe pédagogique se prononce quant à la certification des compétences visées pour l'année en cours. - Les activités menées dans le cadre des AFP sont évaluées de manière continue et formative. Elles feront l'objet d'un transfert dans le cadre des stages.- La présence aux AFP et aux stages est obligatoire (cf. disposition spécifique quant aux absences en AFP ou en stage)- Le maître de stage est un partenaire privilégié pour les professeurs du département pédagogique et la qualité de l'évaluation formative qu'il fait du travail de l'étudiant est crucial dans la progression de celui-ci (cf. Circulaire Dupuis concernant la nouvelle formation des instituteurs et des régents, 7 juin 2001)- Pour la communication de l'évaluation de l'épreuve intégrée, se référer aux dispositions spécifiques du campus pédagogique.

Année académique : **2019 - 2020**